

Psychiatrie

Le nouveau projet d'établissement du CH La Chartreuse s'inscrit à l'échelle territoriale

Publié le 05/01/21 - 16h28

Le projet d'établissement 2021-2025 du CH La Chartreuse à Dijon prévoit de renforcer son rôle local via le GHT et le PTSM. Un projet des usagers et un projet psychologique renforceront une approche qui s'appuie davantage sur le parcours des patients.

"Adapter l'organisation des moyens à la demande de soins tout en se préparant à l'expression des nouvelles attentes sanitaires et médico-sociales pour tous les âges de la vie", tel est l'objectif que se donne le CH La Chartreuse à Dijon (Côte-d'Or) à l'horizon 2025. Un projet déjà entamé en 2020 avec la création de nouveaux pôles cliniques, intégrant la création de nouvelles structures comme une plateforme d'orientation psychiatrique (lire notre [article](#)). Dans son nouveau [projet](#) d'établissement 2021-2025, le CH spécialisé en psychiatrie et santé mentale décline les actions à déployer dans les cinq années à venir. Il les inscrit à la fois dans le projet territorial de santé mentale de Côte-d'Or (PTSM 21) et dans la politique de santé mentale du groupement hospitalier de territoire (GHT) portée par le CH.

Le taux de réalisation des actions du projet médical partagé 2017-2022 de la filière psychiatrique du GHT étant de 33%, le CH La Chartreuse entend poursuivre son implication, "*trouver des formules plus adaptées en termes de gestion de projets commune et simplifiée entre les structures*" mais aussi "*concrétiser les partenariats interfilières, notamment avec la filière gériatrique et somatique*". L'établissement projette également d'investir le champ du PTSM pour traiter les sujets de prévention en santé mentale et d'insertion des personnes dans les lieux de vie "ordinaires". Au cœur du projet médical se trouvent le développement des alternatives à l'hospitalisation, l'identification des centres médico-psychologiques (CMP) pivots ou encore les coopérations de parcours renforcées.

Une réduction de 31 lits de psychiatrie adulte depuis 2014

Les restructurations mises en œuvre en application du contrat de performance et les renforts de lits dans certaines unités ont abouti globalement à une réduction de 31 lits de psychiatrie adulte entre 2014 et 2019. 16 lits ont également été fermés dans le secteur médico-social. La tension occasionnée sur les lits en psychiatrie est un axe d'amélioration identifié par le CH. Le nouveau projet devra "*déterminer une nouvelle capacité en lits mais aussi une meilleure articulation avec les structures extrahospitalières, tant sur la coordination des parcours de soins que sur son implantation et son organisation*". Il devra également résoudre le problème de non-conformité de 28 lits. De nouveaux projets ont néanmoins permis de développer le capacitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à compter de 2020, souligne l'établissement. Le projet de construction d'une maison d'accueil spécialisée (Mas) de 60 places qui ouvrira fin 2022 devra répondre à une embolisation des lits de psychiatrie active par les patients "chroniques".

De nouveaux pôles pour faciliter les parcours

Le nouveau projet 2021-2025 redéfinit le périmètre des pôles. Un nouveau découpage est ainsi effectif depuis le 1^{er} janvier, avec un pôle extrahospitalier, un pôle intrahospitalier, un pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, un pôle de réhabilitation psychosociale et un pôle d'activités médicales transversales. La création d'un intersecteur personnes âgées vise à "*donner de la cohérence et de la lisibilité aux soins et aux professionnels*".

Un projet des usagers et un projet psychologique viennent renforcer l'approche du projet d'établissement basé sur le parcours

des patients plus que sur une sectorisation. Le premier vise à "*parvenir à la collaboration de l'entourage du patient pour plus d'efficacité dans sa prise en charge psychiatrique*", en améliorant par exemple l'information des proches ou en leur proposant un entretien médical systématique avec le médecin-référent. Le projet psychologique s'attache quant à lui à définir les axes d'amélioration de la prise en charge selon chacun des pôles. La psychogériatrie doit notamment voir le renforcement de l'offre de soin spécifique à la personne âgée, la diversification des modalités de prise en charge avec une offre de soin individuelle mais aussi groupale ou encore une contribution à l'accompagnement, à la formation clinique et au soutien des équipes.

Liens et documents associés

- [Le projet d'établissement \[PDF\]](#)

Perrine Debacker

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>